

Le CNV recrute un(e) directeur/directrice délégué(e)

Description du CNV

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV), établissement public industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture, est un organisme en pleine croissance de son activité et de ses missions.

Il recouvre une taxe fiscale, la taxe sur les spectacles de variétés, qui a doublé en moins de 10 ans pour se rapprocher des 35 M€ en 2018, du fait de la dynamique du secteur mais aussi de la politique de recouvrement active de l'établissement.

Le CNV distribue de nombreuses aides au secteur (à la production de tournées, à la diffusion de spectacles, à l'équipement des salles, aux festivals, au développement des entreprises et au soutien de celles qui sont en difficultés, etc). Il réforme ses programmes régulièrement, faisant naître de nouvelles problématiques. Il a notamment développé les aides au conseil, ainsi que les avances remboursables, du fait des cycles d'exploitation longs du secteur.

Le CNV a développé une nouvelle activité sur les territoires, consistant en des conventions signées avec l'Etat (DGCA, DGMIC, DRAC), les régions, et éventuellement d'autres collectivités publiques comme les départements ou les métropoles. Ces conventions vont entrer à partir de 2018 dans une seconde phase de collaboration plus poussée avec les acteurs publics, et en particulier l'Etat, sous forme de « contrats de filière » qui vont devenir une activité clé de l'établissement sur l'ensemble du territoire.

Le CNV gère également le fonds d'urgence au spectacle vivant, mis en place après les attentats du Bataclan en novembre 2015, et le nouvel observatoire de l'économie de la musique instauré par la loi LCAP fin 2016.

Il a enfin vocation à devenir dans les prochains mois le socle du Centre national de la musique (CNM), un projet d'extension très ambitieux de ses missions et de son périmètre à l'ensemble de la filière musicale, incluant aux côtés du spectacle vivant la musique enregistrée, l'édition, les métiers digitaux et toutes les activités nourrissant l'écosystème de la musique.

Afin de mener à bien ces missions qui ont un impact fort sur le fonctionnement de l'établissement, le CNV a refondu tous ses systèmes d'information pour créer un système unique, alimenté par tous les départements, qui est opérationnel depuis l'été 2018, et dialoguera avec le nouvel outil comptable mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018 en mode GBCP.

Cette articulation des outils est le reflet de la coopération accrue et indispensable entre toutes les équipes de l'établissement pour remplir leur missions distinctes mais convergentes (services de la taxe, la redistribution, l'observation, services fonctionnels...).

Description du Poste

Le/la directeur/directrice délégué(e) assistera le directeur dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement.

Il/elle co-animera avec le directeur le comité exécutif du CNV, les comités de pilotage mis en place sur les différents projets, par exemple en matière de systèmes d'information, les sujets ayant trait au management.

Il/elle sera en charge du pilotage opérationnel de l'ensemble des services.

Il/elle aura notamment les missions suivantes :

Encadrement de l'ensemble du personnel de l'établissement dans le cadre de la fonction RH

Suivi du plan d'activité des services, des plannings, des modes projets. Responsabilité de la continuité du service et de la fluidité des informations, des procédures et des décisions prises dans l'établissement

Relations avec les instances représentatives du personnel et préparation de toute négociation sociale, de toute action ou accord relatifs à la gestion sociale de l'entreprise (accord collectif de travail, plan de formation, etc...)

Elaboration et suivi du budget annuel de l'établissement. Animation du processus budgétaire en lien avec les différents départements opérationnels et fonctionnels de l'EPIC

Développement du contrôle de gestion dans tous les pans d'activité de l'établissement. Contrôle interne. Contrôle des procédures des flux financiers internes et externes

Responsabilité de l'administration générale de l'établissement (contrôle des procédures, gestion des moyens généraux, des achats, des locaux, des archives, relation avec les prestataires et fournisseurs)

Juridique (social, fiscal, contentieux, appels d'offre et procédures publiques, gestion des contrats)

Gestion des relations institutionnelles (cour des comptes, ministère de tutelle, contrôle budgétaire)

Profil recherché

Capacités organisationnelles, appétence pour le travail en équipe et les tâches opérationnelles

Savoir Encadrer - déléguer – vérifier – organiser – négocier - décider

Faire preuve de rigueur, de pédagogie et de didactisme. Savoir négocier et persuader y compris dans les situations difficiles de gestion ou de management

Expérience du monde culturel

Connaissance du fonctionnement de l'Etat, des législations sociale, fiscale, juridique et budgétaire applicables à un établissement public national. Maîtrise de la comptabilité publique et privée

Formation supérieure généraliste (école de commerce, université, IEP)

7 ans d'expérience dans des postes comparables ou pouvant apporter de la richesse au poste proposé

Informations pratiques

Date de début : à compter du 31 janvier 2019

Rémunération : en fonction de l'expérience (statut cadre supérieur)

Date limite de réception des candidatures : jeudi 20 décembre 2018

Pour postuler, merci d'adresser par courrier votre curriculum vitae et lettre de motivation auprès de M. le Directeur du CNV par courriel à **emploi_direction@cnv.fr**